

Guide à l'attention des parents ayant fait une demande d'inscription en crèche

► Je suis sur la liste d'attente des crèches de Caluire-et-Cuire ...



1 - Que dois-je faire après m'être inscrit sur la liste d'attente des crèches ?

- Dans le mois qui suit mon inscription, je reçois une attestation confirmant mon enregistrement et mon inscription sur liste d'attente
- Lorsque je reçois les courriers de mise à jour et de réactualisation de ma demande, j'y réponds systématiquement en m'assurant qu'elle correspond toujours à mes attentes. Si je ne répond pas dans les délais demandés, **ma demande est annulée.**
- Tout au long de l'année, je peux contacter le service petite enfance, pour tout changement relatif à ma demande et à ma situation (personnelle, professionnelle..)

Service Petite Enfance
Hôtel de ville
Place du Dr Dugoujon
69300 CALUIRE-ET-CUIRE

Isabelle Duvignaud, Référente famille/petite enfance : 04.37.92.98.17

ou

[En priorité par mail petite-enfance@ville-caluire.fr](mailto:En.priorité.par.mail.petite-enfance@ville-caluire.fr)

Horaires d'ouverture d'accueil au public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h00

2-Comment mon inscription sur la liste d'attente est-elle étudiée ?



- Lors des commissions d'admission, qui ont lieu au moins deux fois par an :
 - chaque famille est pondérée selon la grille consultable sur le site de la ville
 - pour toute situation particulière un justificatif sera demandé
- Tout au long de l'année si des places se libèrent.

Si vous refusez une proposition de place dans l'une des zones choisies votre demande sera annulée.

3-Comment fonctionnent les crèches de Caluire-et-Cuire ?

- Les horaires : 7h30-18h30 (18h00 le Vendredi).



Une exception toutefois :

▪ Crèche Les Galets du Rhône : 8h00 - 17h45 du lundi au vendredi / fermeture tous les mercredis et les vacances scolaires

▪ Les périodes de fermeture des autres crèches sont les suivantes :

- 1 semaine aux vacances scolaires de Noël
- 1 semaine aux vacances scolaires de février
- 1 semaine aux vacances scolaires d' avril
- 3 semaines en Août



- le pont de l' Ascension

- **Le personnel** constituant les équipes est pluridisciplinaire :

- des Agents d'entretien,
- des auxiliaires de crèches, (CAP Petite Enfance)
- des auxiliaires de puériculture ,
- des éducatrices de jeunes enfants ,
- des infirmières,
- des infirmières puéricultrices,
- un médecin, ou un référent-santé inclusion
- un psychologue.



- **Les repas** : ils sont soit livrés par une société de restauration, soit confectionnés sur par la cuisine centrale .

Les menus proposés contiennent toutes les composantes alimentaires indispensables à l'équilibre nutritionnel des enfants : légumes, féculents, protéines, laitages et fruits.

Concernant plus particulièrement la viande, et au nom des principes de laïcité et de neutralité des services publics, aucun régime spécifique, ni aucune adaptation de menus ne sera proposé ni accepté au sein des crèches, et ceci quelque soit la considération culturelle ou religieuse de la famille.

Seule la viande de porc sera substituée.

L'allaitement maternel : il est possible sous certaines conditions respectant un protocole d'hygiène adapté.



Les allergies alimentaires seront prises en compte et devront faire l'objet d'un Protocole d'Accueil Individuel (PAI), validé par le médecin de crèche.

4-Quels autres modes d'accueil existent sur la commune ?

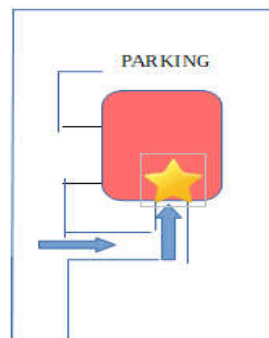
- Micro-crèches et crèches privées, dont les coordonnées sont disponibles sur le site internet de la Ville : www.ville-caluire.fr

- Assistantes maternelles indépendantes, dont la liste est consultable sur le site internet : www.grandlyon.com et mon-enfant.fr

- des auxiliaires parentales.

Le Relais d'accueil de la petite enfance est un service municipal qui peut vous renseigner et vous accompagner dans la recherche de votre mode de garde, ainsi que dans les démarches à réaliser (Caf, pajemploi, établissement d'un contrat....).

Vous pouvez prendre rendez-vous aux coordonnées suivantes :



Avenue G1 De Gaulle

RELAIS D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Rez-de-chaussée face au petit jardin

37 avenue Général de Gaulle

69300 CALUIRE-ET-CUIRE

04.37.92.92.32 ou relais@ville-caluire.fr